



Ministère des Finances

Le Ministre

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 005 DU 15 OCTOBRE 2011

En exécution des mesures relatives à l'amélioration de la gouvernance économique, le Ministère des Finances publie ci-dessous, les recettes recouvrées au troisième trimestre 2011, au titre de droits, impôts et taxes dans les secteurs des ressources naturelles, à savoir les mines, les hydrocarbures et les forêts.

Cette troisième publication s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Gouvernement à rendre disponible trimestriellement, l'ensemble des recettes recouvrées dans ces secteurs afin de renforcer la transparence dans la gestion de la chose publique.

Fait à Kinshasa, le 15 OCT 2011

MATATA PONYO Mapon